

POUR UNE POLITIQUE EXTÉRIEURE EUROPÉENNE AMBITIEUSE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DE GENRE



QUELS ENGAGEMENTS CLÉS POUR LES #EE24 ?

- 1** | CRÉER UN FONDS DE SOUTIEN AUX ORGANISATIONS FÉMINISTES LOCALES
- 2** | RENFORCER LES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS POUR PROMOUVOIR UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE
- 3** | IMPLIQUER LES FEMMES ET LES FILLES DANS LA GOUVERNANCE DE L'ACTION EXTÉRIEURE DE L'UE



CAP SUR L'ÉGALITÉ DE GENRE : UN DÉFI DE TAILLE POUR LES AMBITIONS DE L'UE EN MATIÈRE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

L'égalité de genre recule. À ce rythme, il nous faudrait encore trois siècles pour atteindre l'égalité selon l'ONU. En cause, les crises récentes qui ont particulièrement affecté les femmes, les filles et les minorités de genre. Les conséquences telles que l'insécurité croissante, l'appauvrissement des populations conduisent les communautés à adopter des stratégies néfastes à l'égalité de genre : mariages précoces, violences sexuelles accrues, traite des êtres humains pendant les migrations... Aussi, les femmes et les filles sont les premières victimes des conflits armés, des crises climatiques et de l'insécurité alimentaire, en raison de facteurs économiques, sociaux et culturels.

Afin de lutter contre ces inégalités mondiales, des pays comme le Canada, l'Allemagne et la France ont adopté une diplomatie féministe ou politique étrangère féministe. Selon le Haut Conseil à l'Égalité, « la diplomatie féministe est la politique d'un État qui place l'égalité de genre, la liberté et les droits des femmes, la lutte pour l'abolition du patriarcat au cœur de son action extérieure, dans l'ensemble de ses dimensions [...]. Pour ce faire, elle assure la participation, à parts égales, des femmes et des mouvements féministes (dans le pays et à l'extérieur du pays) à sa co-construction et à sa mise en œuvre. Elle alloue des ressources importantes sur la durée à la réalisation de cet objectif et elle met en place, au sein de l'État, une organisation institutionnelle et administrative dédiée et pérenne, qui permette d'assurer la cohérence des politiques et qui inclut un système de redevabilité »¹.

À l'échelle européenne, l'intégration du genre est une politique officielle de l'Union européenne et de ses États membres, conformément à l'article 8 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Cet engagement vise à éliminer les inégalités et à promouvoir l'égalité de genre dans toutes les actions entreprises. Le consensus de 2017 sur le développement a également mis en avant l'égalité de genre dans le développement durable, soulignant son importance pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

L'Union européenne a élaboré trois stratégies majeures visant à intégrer le genre dans toutes ses politiques, internes et externes. La *Stratégie européenne pour l'égalité des genres 2020-2025*, lancée en 2020, énonce des objectifs tels que l'élimination des violences et des stéréotypes sexistes, ainsi que l'atteinte d'un équilibre entre les genres dans les processus décisionnels. Le *3e Plan d'action pour l'Égalité de Genre (GAP III)*, promulgué en 2020, a été adopté par la plupart des États membres, mettant l'accent sur l'égalité de genre comme préalable à la prévention et à la résolution des conflits. En parallèle, le *Plan d'action de l'UE sur les Femmes, la Paix et la Sécurité (2019-2024)* vise à mettre en œuvre l'approche Femmes, Paix et Sécurité (FPS) de manière holistique.

1

CRÉER UN FONDS DE SOUTIEN AUX ORGANISATIONS FÉMINISTES LOCALES

Pour adresser les inégalités de genre, une approche centrée sur les organisations féministes locales est essentielle. Ces groupes ont un impact majeur grâce à leur proximité avec les communautés et à leur compréhension des normes socio-culturelles, comme le soulignent les études de l'OCDE et de l'organisation Mamacash. Malgré cela, ces organisations sont gravement sous-financées par l'Union européenne. En 2019 et 2020, seulement 0,5 % de l'aide des institutions de l'UE pour l'égalité de genre était allouée aux organisations de défense des droits des femmes. Ce manque de soutien financier et son caractère irrégulier, compromettent l'efficacité de l'aide pour l'égalité de genre. Les efforts à long terme pour le changement sont mis en danger lorsque ces organisations doivent constamment chercher des financements à court terme, selon l'ECDDPM.

¹ Haut Conseil à l'égalité (202), *La diplomatie féministe : D'un slogan mobilisateur à une véritable dynamique de changement*, Rapport, novembre.

² Chloe Teevan, (2021), *The EU's Gender Action Plan: Principles and practices*, Briefing Note, octobre.

Il est impératif de garantir un financement stable et adéquat pour ces organisations de la société civile dans les pays partenaires. Dans une évaluation de 2020, la Commission a suggéré d'explorer des modalités de financement inclusives et féministes qui transfèrent le pouvoir de décision et encouragent les partenariats avec les organisations de base, une approche cruciale pour soutenir efficacement l'égalité de genre.

ORGANISATIONS FÉMINISTES LOCALES, UNE DÉFINITION

Pour Coordination SUD, ce terme englobe de nombreux types d'organisations qui œuvrent à la promotion de l'égalité de genre, y compris celles qui travaillent à l'intersection du genre et de l'orientation sexuelle, de l'identité, de l'expression ou des caractéristiques sexuelles, de la race, de l'âge, du handicap, de l'ethnicité, de la religion ou des croyances, du statut socio-économique, de la nationalité et de la résidence, de l'appartenance à un État et du statut migratoire.



L'initiative française du Fonds de Soutien aux Organisations Féministes (FSOF), créé en 2019 à la demande des organisations de la société civile (OSC), se distingue par son objectif de financer les frais de structure et de soutenir le développement des organisations féministes ainsi que leur mise en réseau. Ce fonds offre des financements flexibles adaptés aux besoins locaux, favorisant ainsi les OSC locales, considérées comme les mieux placées pour utiliser l'Aide Publique au Développement (APD) efficacement en faveur de l'égalité de genre. De plus, le FSOF a augmenté les financements dédiés à l'égalité de genre et a renforcé les liens de solidarité entre les associations françaises et celles d'autres régions du monde.

Transposer cette approche au niveau européen serait pertinent, en tenant compte des recommandations issues de l'évaluation à mi-parcours.

2 | RENFORCER LES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS POUR PROMOUVOIR UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE

Le troisième plan d'action européen pour l'égalité de genre (GAP III) est au cœur de l'action internationale de l'Union européenne (UE). Promulgué en 2020, il vise à promouvoir l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles dans les politiques extérieures de l'UE. Ce plan introduit trois principes fondamentaux : une approche transformatrice des rapports sociaux de genre, intersectionnelle et basée sur les droits. Il s'engage à ce que 85% des nouvelles actions extérieures de l'UE contribuent à l'égalité de genre d'ici 2025.

Cependant, sa mise en œuvre présente des défis. La complexité du suivi de l'impact du GAP III, en particulier pour les parties prenantes externes, est due à l'absence de rapports annuels détaillés de la Commission européenne. Malgré des évaluations indépendantes, certaines dimensions clés, telle que la violence basée sur le genre, restent peu explorées. De plus, l'intégration du genre dans les politiques extérieures de l'UE est entravée par un manque de ressources humaines, de formations et de connaissances au sein des délégations de l'UE.

Bien que le GAP III soit cohérent avec des instruments de financement extérieur tels que le NDICI-Global Europe, ses objectifs chiffrés manquent d'ambition réelle. Les cibles pour l'égalité de genre, notamment la loi française exigeant 20% de financement ayant pour objectif spécifique l'égalité de genre, ne sont pas pleinement intégrées dans le GAP III. De plus, les nouvelles actions spécifiquement axées sur l'égalité de genre représentent seulement 4% du financement total en 2021, illustrant les défis persistants dans la concrétisation des objectifs du GAP III.

3 IMPLIQUER LES FEMMES ET LES FILLES DANS LA GOUVERNANCE DE L'ACTION EXTÉRIEURE DE L'UE

La participation significative et le leadership des filles, adolescentes et femmes dans la vie politique et publique sont cruciaux pour atteindre les Objectifs de Développement Durable. Malgré les normes internationales établies en 1995 dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, la représentation féminine n'a pas beaucoup progressé. Selon l'ONU, la parité dans les instances législatives nationales ne sera pas atteinte avant 2063 au rythme actuel.

L'Union européenne, à travers le Plan d'action pour la jeunesse dans l'action extérieure, s'engage à renforcer la voix et le leadership des jeunes, en particulier des jeunes femmes et des filles.

Cette participation équitable est en accord avec les valeurs et engagements européens ainsi qu'avec des normes internationales comme la CEDEF, la Déclaration et la Plateforme d'action de Pékin et l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) souligne que le leadership féminin en politique contribue à des sociétés plus équitables et durables. La participation politique des femmes est liée à une meilleure gouvernance, une stabilité économique accrue et une cohésion sociale renforcée.

SOCIÉTÉ CIVILE ET UE : MIEUX COOPÉRER

Les OSC (Organisations de la Société Civile) jouent un rôle essentiel dans l'enrichissement des politiques publiques en apportant une diversité d'expertises et d'opinions des sociétés civiles aux pouvoirs publics. Elles s'appuient sur leur expérience sur le terrain pour rendre ces opinions audibles. Il est crucial que les OSC soient informées et aient la possibilité d'influencer les politiques publiques, car elles sont en mesure de proposer des solutions concrètes aux problèmes soulevés. Elles soutiennent également le travail parlementaire en participant à des commissions, en contribuant à la rédaction d'amendements et en facilitant la communication entre les eurodéputé.es et les acteurs et actrices de terrain pertinents. C'est donc à travers leurs propres travaux, mais également en appuyant pour une plus grande participation des OSC dans les travaux du Conseil de l'Union européenne et de la Commission, que les eurodéputé.es peuvent contribuer à des politiques européennes ne laissant personne de côté.

Enfin, il convient de porter une attention particulière à l'inclusion des organisations de diasporas, des femmes, des enfants et des jeunes, de toute organisation représentative de groupes minoritaires et minorisés, et d'organisations de différentes tailles.



ALLER PLUS LOIN

OECD DAC Network on Gender equality (2016). [Donor support to southern women's rights organisations](#). OECD Findings. OECD, November.

Maria Regleron Eva Luna Maes (2023). [Implementing the EU Gender Action Plan III: Turning ambition into impact?](#). CONCORD Europe, Juin.

Commission européenne, Direction générale des partenariats internationaux, MacKellar, L., Peebles, D., Vaillant, C., et al., Mid-term evaluation of the implementation of the European Union Gender Action Plan III : final report. Volume 1, [Main report](#). Office des publications de l'Union européenne, 2023,

Rosamund Shreeves and Ionel Zamfir (2023). [Women in politics in the EU. State of play](#). European Parliament Think Tank, Mars.

Lara Fergus, Karen Kraan, Susan Jessop, Zohra Moosa (2020), [Feminist activism works! A review of literature on the impact of feminist activism in achieving women's rights](#). Mama Cash, July.

Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale (OSI).

Association loi 1901 fondée en 1994, Coordination SUD rassemble, aujourd'hui, 182 ONG, adhérentes directes ou au travers de six collectifs (CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, CRID, FORIM, Groupe initiatives). Agissant avec et en faveur des populations les plus laissées pour compte, ces organisations mènent des actions humanitaires d'urgence, de développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains, ou encore de plaidoyer et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

La commission Europe de Coordination SUD rassemble les ONG membres menant des actions de plaidoyer sur des enjeux européens en matière de solidarité internationale, ainsi que les représentantes et représentants de Coordination SUD auprès de CONCORD Europe, la confédération européenne des ONG humanitaires et de développement dont est membre Coordination SUD.

Contact : Nicolas Paris, Chargé de mission Analyse et Plaidoyer paris@coordinationsud.org